

REVUE DE PRESSE
PRESS BOOK

Revue : Le Figaro

Date de parution : 7 novembre 2011

Audiovisuel: le lent naufrage des industries techniques

Le groupe Quinta Industries, de Tarak Ben Ammar, a été placé en redressement judiciaire.

PAULE GONZALES

182
salariés
concernés
dans les 3 entités
du groupe

CINÉMA L'hécatombe continue dans le petit monde des industries techniques de l'audiovisuel et du cinéma. Ces dernières, qui assurent les tournages mais aussi la postproduction des films (du montage aux effets spéciaux) et le tirage des copies pour les salles de cinéma, sont au bord du gouffre. Jeudi dernier, Quinta Industries,

spécialisé dans la postproduction (ScanLab) pour le cinéma et la télévision, a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre.

Détenu à 83 % par l'homme d'affaires franco-tunisien Tarak Ben Ammar et à 17 % par Technicolor, Quinta Industries est en cessation de paiement depuis le 1^{er} septembre. Un plan de sauvegarde de l'emploi devrait être présenté d'ici à deux mois aux 182 salariés des trois sociétés du grou-

pe. C'est un épisode supplémentaire dans la lente dégradation de ce secteur depuis cinq ans, après les déboires de GTC puis ceux d'Éclair. Côté Quinta Industries, les difficultés proviennent largement de sa filiale, le laboratoire LTC.

65 % des salles sont aujourd'hui numérisées

« Le plan de numérisation des salles de cinéma à marche forcée voulu par le CNC précipite la fin des labo-

ratoires photochimiques, puisque les copies ne sont plus nécessaires », explique Thierry de Segonzac, président de la Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia (Ficam). « Aujourd'hui, 65 % des salles de cinéma sont numérisées, l'année prochaine ce sera la totalité », rappelle Tarak Ben Ammar. Le chiffre d'affaires de LTC est passé entre 2007 et 2011 de 47,8 à 23,6 millions d'euros.

La société est désormais en per-

te de 1,7 million d'euros. Selon les experts, sur l'ensemble de la filiale, entre 200 et 300 emplois pourraient à terme être supprimés. De plus, la remise à niveau technologique de ces entreprises impliquerait un investissement de l'ordre de 30 à 40 millions d'euros par an.

Or l'accélération de la délocalisation des tournages laisse peu d'espoir sur les possibilités d'embellie. Partout en Europe, les conditions de tournage s'avèrent plus intéressantes qu'en France.

Enfin, le plan de numérisation des films de patrimoine soutenu par le grand emprunt pourrait s'avérer décevant pour le secteur. Car si l'État est prêt à supporter financièrement 70 % du coût, 30 % restent à la charge des ayants droit. ■

Firefox met à mal

